



ACTUALITÉS

. DOSSIER VAE - DESC1 DE NUTRITION

Vu le [décret n°2012-116 du 27 janvier 2012](#) relatif aux conditions d'obtention, pour les médecins, de diplômes d'études spécialisées complémentaires de groupe 1 par la voie de la validation des acquis de l'expérience et vu l'[arrêté du 2 mars 2012](#) portant désignation des universités chargées d'organiser la procédure d'obtention de ces diplômes, **les bureaux de la Fnamn et du Symfen ont donc le plaisir de vous annoncer qu'une validation des acquis de l'expérience pour un DESC 1 DE NUTRITION est désormais possible.**

Il s'agit d'une démarche **individuelle** qui comprend le dépôt d'un dossier rassemblant:

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Toutes les attestations et les preuves de vos diplômes, de votre FMC régulière en la matière, de vos participations aux congrès, de vos stages, de vos travaux divers en rapport avec la nutrition....

A notre avis, il serait bon de rajouter :

- Une attestation de CDOM mentionnant votre exercice libéral
- Pour appuyer le fait que nous intervenons en 2° recours, c'est-à-dire à la demande d'autres médecins, vous pouvez produire le RIAP, que vous recevez de la sécu, avec le nombre de MTO et votre fiche reflet (à demander à la sécu).

A savoir également qu'une solide formation en obésité et en dénutrition sera demandée (en regard du contenu de formation du DESC 1).

Pour cette année, la **date limite de dépôt** des dossiers est le **1er juin 2012** au secrétariat de votre université responsable du DESC1 de votre inter-région. (cf. [Liste universités inter-régions](#))

Il sera possible de déposer ensuite un tel dossier tous les ans pendant 3 ans **avant le 1° mars de chaque année.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser :

- au secrétariat de l'université responsable du DESC dans votre inter-région
- au coordinateur du DESC dans votre inter-région (cf. [Liste coordinateurs DESC](#))

Universités référentes des Interrégions

Interrégion Est Université de Lorraine

Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine

Interrégion Ile de France Université Paris VI

Interrégion Nord-Ouest Université Lille II

Basse Normandie, Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie

Interrégion Ouest Université Rennes I

Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes

Interrégion Rhône-Alpes-Auvergne Université de Lyon I

Interrégion Sud-Est Université de Montpellier I

Corse, Languedoc-Roussillon, PACA

Interrégion Sud-Ouest Université de Bordeaux II

Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées

Coordinateurs DESC

Interrégion Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Lorraine)

Pr Éric Bertin

Interrégion Ile de France

Pr Jean-Michel Oppert

Interrégion Nord-Ouest (Basse Normandie, Haute Normandie, Nord-Pas de Calais, Picardie)

Pr Monique Romon-Rousseaux

Interrégion Ouest (Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)

Dr Pierre-Henri Ducluzeau

interrégion Rhône-Alpes Auvergne

Pr Yves Boirie

Interrégion Sud-Est (Corse, Languedoc-Roussillon, PACA)

Pr Stéphane Schneider

Interrégion Sud-Ouest (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées)

Pr Jean-Claude Desport